

Consensus de Marrakech
Document de consensus du Neuvième Forum pour le Développement de l'Afrique
Octobre 2014, Marrakech, Maroc

Préambule

Nous, participants du Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IX) qui a pour thème « **Des Financement Innovants pour la Transformation de l'Afrique** »,

Représentant les parties prenantes de l'ensemble du continent africain, notamment les gouvernements, les milieux universitaires, le secteur privé, la société civile, les femmes et les enfants, le Système des Nations Unies et les organisations apparentées et les partenaires du développement, réunies du 12 au 16 octobre 2014 à Marrakech (Maroc) à l'invitation du Royaume du Maroc, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de ses partenaires stratégiques panafricains;

Notant que les économies africaines ont enregistré une croissance remarquable depuis la fin des années 90, mais que la transformation structurelle demeure difficile à atteindre, avec une désindustrialisation observée dans 38 pays africains entre 1995 et 2012;

Reconnaissant que la recherche de financement pour le développement reste un enjeu fondamental pour l'Afrique dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, en particulier pour les pays ne possédant pas de ressources importantes;

Conscients des perspectives offertes par le développement, mais aussi de ses complexités, découlant de l'importance grandissante des relations économiques Sud-Sud, ainsi que de la rapide et constante mutation du paysage économique et financier mondial;

Conscients du rôle déterminant qu'une diaspora africaine bien organisée et bien intégrée peut jouer dans le développement du continent, notamment par l'envoi de fonds et en tirant parti des nombreuses possibilités d'investissement sur le continent;

Conscients du rôle central que jouent toujours les partenariats dans le développement de l'Afrique et de la nécessité de renouveler et de renforcer les partenariats existants en Afrique tout en créant également de nouveaux partenariats innovants, tant au niveau mondial que régional;

Réaffirmant notre engagement à solliciter la participation stratégique des partenaires traditionnels et émergents en vue d'appuyer la transformation de l'Afrique, de relever les défis mondiaux liés au développement et de contribuer à la mise en place d'un système commercial et financier équitable, inclusif et durable;

Conscients des défis et des opportunités apportés par le capital-investissement en Afrique;

Reconnaissant que les diverses formes de flux financiers illicites grèvent considérablement les ressources financières de l'Afrique et qu'elles ont des conséquences négatives sur la concrétisation des aspirations du continent en terme de transformation structurelle;

Déterminés à faire reculer et, à terme, à éliminer les flux financiers illicites sortant d'Afrique et à canaliser ces ressources vitales en vue de renforcer la base de ressources du continent et de réduire considérablement sa dépendance aux sources de financement externes;

Notant que les pays africains ont connu un redémarrage économique majeur, si on en juge par la quasi-totalité des mesures de performance (taux de croissance de 5 % en moyenne et taux d'inflation à un chiffre, environnement économique et politique de plus en plus stable et prévisible), et notant que malgré les risques commerciaux réels ou perçus, le taux actuel de retour sur investissement en Afrique est aujourd'hui supérieur à celui de toute autre région en développement;

Reconnaissant que de nombreux pays africains commencent à promouvoir des politiques favorables aux investissements et initiatives privés dans le cadre de programmes de transformation économique nationaux et régionaux;

Conscients de la nécessité d'intensifier l'investissement privé, provenant notamment du continent, en vue de créer des emplois destinés à une population croissante, de développer un secteur industriel fort, de contribuer à la transformation de l'agriculture et de participer à l'exploration et à la valorisation des abondantes ressources minérales et énergétiques de l'Afrique;

Conscients du rôle significatif que le capital-investissement peut jouer, notamment en tant que source importante d'investissement pour la croissance et le développement au niveau national et la transformation de l'Afrique en général; ainsi qu'affirmant notre engagement à exploiter les diverses opportunités offertes pour faire de l'Afrique une destination privilégiée pour le capital-investissement en renforçant son attractivité en matière d'investissement;

Reconnaissant que les sources de financement actuelles ne parviennent pas à répondre aux besoins accrus en termes d'investissement pour financer la lutte contre les changements climatiques en Afrique;

Reconnaissant que le financement de la lutte contre les changements climatiques devrait provenir de différentes sources, y compris de sources nationales, publiques et privées, ainsi que de sources bilatérales et multilatérales;

Notant que l'expansion du financement de la lutte contre les changements climatiques, assuré par différents fonds et mécanismes, est fondamentale pour intensifier les mesures d'adaptation et d'atténuation et pour appuyer un développement continu et la transition vers une croissance à faible émission de carbone dans les pays africains;

Reconnaissant que la mobilisation de fonds pour la lutte contre les changements climatiques est fondamentale pour appuyer le Fonds vert pour le climat et opérer une transition vers un développement à faible émission de carbone et à l'épreuve des changements climatiques en Afrique;

Reconnaissant que le financement de la lutte contre les changements climatiques ne répond pas actuellement aux attentes de l'Afrique, en l'absence de la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques à la mesure des risques encourus par le continent et par des groupes de parties prenantes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes, et de leur vulnérabilité;

Comprenant qu'il faut plus de clarté, de coordination et de complémentarité entre les mécanismes de financement climatique existants et améliorer de manière significative les modalités d'accès aux fonds mondiaux;

Notant la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement innovants en appui des actions de lutte contre les changements climatiques, reposant notamment sur des sources nationales, en vue d'élargir les options de financement; le programme sur le climat et le développement en

Afrique (ClimDev-Afrique) a créé le Fonds spécial ClimDev (CDSF) au niveau régional pour améliorer l'accès aux fonds climatiques;

Rappelant toutes les déclarations et programmes pertinents *des Nations Unies et des principales institutions panafricaines*, approuvés par les pays africains et relatifs à la mobilisation des ressources financières pour la transformation et le développement économiques du continent;

Adoptons la déclaration de Consensus ci-après:

I. Libérer le potentiel des ressources nationales pour la transformation structurelle de l'Afrique

1. L'Afrique doit surmonter des problèmes non négligeables pour combler son déficit de financement et générer les ressources nécessaires pour parvenir à un développement économique durable et inclusif sur le continent. Dotée de vastes terres arables, d'un important capital humain et de nombreuses richesses naturelles et minérales, l'Afrique a la possibilité de mobiliser des ressources nationales substantielles et d'attirer des ressources extérieures pour financer son programme de développement. Malgré cela, l'Afrique n'a pas été capable de pleinement tirer parti de son potentiel en termes de ressources dans plusieurs pays; les recettes fiscales sont faibles, en raison de la faiblesse d'administrations qui n'exploitent pas pleinement la base d'imposition nationale existante et accordent des avantages fiscaux mal pensés à des industries à haute valeur telles que le secteur extractif et les entreprises multinationales.

2. En dépit des réformes engagées ces dix dernières années, les systèmes financiers en Afrique restent largement sous-développés et non adaptés, dans la majorité des pays, aux besoins des personnes, des ménages et des petites et moyennes entreprises, ce qui limite les taux d'épargne intérieure et rend le crédit peu disponible et accessible pour les investissements productifs. De même, la majorité des marchés des capitaux sur le continent en sont encore à leurs balbutiements, affichant des taux de capitalisation et de liquidité faibles, et sont dotés de capacités humaines, technologiques et institutionnelles qui laissent à désirer. Tous ces facteurs, combinés à une piètre gestion des finances publiques, constituent des obstacles de taille quand il faut trouver, mobiliser et allouer les ressources d'une manière qui soit socialement et économiquement avantageuse.

Recommandations:

3. Afin de remédier aux problèmes actuels de mobilisation des ressources nationales sur le continent et d'améliorer la création, la durabilité et le maintien des sources de financement pour le développement du continent, **les pays africains devraient :**

a) Réaffirmer la valeur des principes consacrés dans le Consensus de Monterrey de 2002 et la Déclaration de Doha sur le financement du développement, qui mettent en évidence les principales mesures à prendre pour améliorer la mobilisation des ressources nationales au service du développement et qui insistent notamment sur les principes de maîtrise nationale de la mobilisation des ressources intérieures par la mise en œuvre de réformes fiscales qui soient justes, efficaces et transparentes et élargissent la base d'imposition dans une optique d'équité.

b) Exploiter le potentiel des industries extractives du continent de manière à garantir que les générations actuelles et futures bénéficient des revenus provenant des ressources. Des mécanismes tels que les fonds souverains doivent être établis et gérés avec efficacité afin de réduire la vulnérabilité face à la volatilité économique et allouer les fonds à des initiatives de développement durable et inclusif.

c) *S'engager à utiliser les politiques budgétaires pour résoudre les problèmes relatifs à la pauvreté* tout en renforçant la responsabilisation, la transparence et la mise en œuvre des systèmes de gestion des finances publiques afin d'optimiser l'affectation des ressources et de fournir les infrastructures sociales et économiques nécessaires à une croissance économique durable.

d) *Améliorer les conditions internes pour accroître l'épargne nationale* en adoptant des réformes qui élimineront ou réduiront les obstacles à l'épargne et amélioreront les capacités nationales et la volonté d'épargner. Encourager les institutions financières, par des mesures incitatives, à améliorer l'accès à des produits et services d'épargne au moyen de mécanismes innovants favorisera l'épargne sur le continent.

e) *Établir des cadres réglementaires et des mécanismes d'exécution solides et efficaces* qui favoriseront la croissance et l'utilisation de l'épargne contractuelle (par exemple, les retraites et l'assurance), qui peut servir à financer des projets d'investissement de long terme.

f) *Élaborer des politiques innovantes qui encourageront les partenariats* entre le secteur public et le secteur privé (national) afin de combler le déficit actuel d'infrastructures, d'améliorer l'allocation des ressources privées vers des objectifs de développement durable et de libérer le capital pour des investissements productifs, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, notamment en améliorant leur accès aux produits et services financiers et en diversifiant ces derniers pour qu'ils soient plus adaptés à leurs besoins économiques.

g) *Étudier les moyens de baisser le coût des envois de fonds et lancer des obligations de la diaspora* pour attirer et canaliser les fonds privés étrangers vers des investissements productifs dans l'économie ainsi qu'investir de toute urgence dans l'amélioration des capacités humaines, institutionnelles et technologiques afin de remédier aux problèmes de taxation, d'augmenter le niveau de l'épargne et d'améliorer l'accès aux produits et services financiers.

II. Constituer des coalitions mondiales pour lutter contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique

4. L'Afrique fait face à de nombreuses difficultés en matière de mobilisation des ressources nationales. Pour améliorer cette dernière, une des principales solutions consiste à juguler les flux financiers illicites qui quittent massivement le continent. Ces flux proviennent de la fraude fiscale, de fonds blanchis provenant de transactions commerciales, d'activités criminelles, du vol des ressources publiques, des pots-de-vin et d'autres formes de corruption. Ils représentent une ponction considérable sur les ressources et recettes fiscales de l'Afrique et restreignent le niveau de l'épargne, qui n'atteint pas les niveaux nécessaires à la résolution des principaux problèmes de développement.

5. Des recherches ont démontré que les flux financiers illicites nuisent aussi au développement économique durable et à la paix et à la sécurité sur le continent de bien d'autres manières. Par exemple, ces flux accentuent la faiblesse des structures de gouvernance (ou contribuent à les affaiblir) en offrant une incitation à la recherche de rentes plutôt qu'à la maximisation de la productivité, et en sapant les structures, les institutions et les mécanismes juridiques mis en place pour repérer et poursuivre les personnes à l'origine de ces flux. Ils réduisent également l'efficacité des efforts de gouvernance en encourageant la création de systèmes financiers de l'ombre tels que les paradis fiscaux, les juridictions opaques et la falsification du prix des échanges, entre autres. Cela peut contribuer à anéantir les avancées obtenues dans la gestion macroéconomique et, en réalité, à augmenter le fardeau de la dette. De plus, les flux financiers illicites contribuent aussi à l'accroissement de la dépendance de l'Afrique envers l'aide extérieure. Cette dépendance

transparaît dans plusieurs pays dans la part importante de l'aide publique au développement dans les budgets publics, et limite la maîtrise par les pays des plans de développement et de l'allocation des ressources ainsi que leur autonomie dans ce domaine. Dans l'ensemble, et c'est peut-être ce qui fait le plus de tort à la croissance et à la stabilité sur le continent, les flux financiers illicites facilitent, et dans certains cas alimentent, les conflits armés, dont les acteurs sont à la recherche de matières premières susceptibles d'être pillées. Cela contribue à sérieusement fragiliser la stabilité et la sécurité des pays africains et compromet le développement durable et l'état de droit.

6. Il est clair que les flux financiers illicites posent des défis à l'Afrique, mais ceux-ci ne sont pas insurmontables. Il faudra de la volonté politique et des engagements à différents niveaux pour s'y attaquer et pour réformer les structures, les systèmes et les pratiques qui font des flux financiers illicites sont monnaie courante. Plus précisément, il faut s'attaquer directement à la corruption, aux paradis fiscaux, aux juridictions opaques et au manque de capacités grâce à des investissements dédiés, à la coopération internationale et à des systèmes qui offrent des moyens de dissuasion et sanctionnent lourdement les responsables.

Recommandations:

7. Compte tenu des difficultés et des menaces que représentent les flux financiers illicites pour le maintien d'une bonne gouvernance, de l'état de droit, de la stabilité et de la sécurité, et pour la mise en valeur effective des ressources naturelles de l'Afrique en vue de réaliser la transformation économique et le développement durable, les gouvernements africains **devraient s'efforcer de :**

a) Renforcer les capacités institutionnelles afin de lutter de manière décisive et efficace contre les pratiques du secteur privé qui visent à faciliter la fraude fiscale, en particulier les prix de transfert et la falsification des prix des échanges, notamment en renforçant les capacités des systèmes judiciaires et de la force publique des pays afin qu'ils poursuivent et punissent les coupables de façon énergique ; ainsi que renforcer les engagements en faveur des mesures internationales de lutte contre la corruption et prendre des mesures contre la corruption et la criminalité aux niveaux national, régional et mondial.

b) S'engager à élaborer des normes nationales et régionales adéquates et acceptables afin d'éviter que les pays ne se livrent à une concurrence néfaste pour attirer l'investissement étranger direct dans les industries extractives.

c) Poursuivre la coopération mutuellement bénéfique entre les pays d'origine et les pays d'arrivée des flux financiers illicites aux niveaux régional et international, en vue de décourager et juguler ces flux et de faciliter la récupération et le rapatriement des actifs. Cette coopération devrait aussi viser l'adoption de mesures supplémentaires pour améliorer l'accès aux informations fiscales, ainsi que la mise à disposition libre et intégrale, dans les meilleurs délais, des données sur le prix des échanges de biens et services dans les transactions internationales, conformément aux catégories établies de codification des marchandises;

d) Promouvoir l'apprentissage mutuel et les travaux de recherche sur les effets des flux financiers illicites sur différents secteurs de l'activité économique, dialoguer avec le public et le sensibiliser aux conséquences négatives des flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

III. Le capital-investissement est une source de financement de la croissance et la transformation de l'Afrique

8. L'Afrique connaît une mutation rapide et l'histoire de la région s'accélère également. Le continent offre aux investisseurs intéressés par les économies d'échelle de plus larges possibilités d'investissement. Le continent compte près de 1 milliard d'habitants, ce qui représente un marché de consommateurs en expansion rapide caractérisé par une demande croissante. Dans de nombreux pays, la classe moyenne est en augmentation et le taux d'urbanisation est élevé. Grâce à cette dynamique démographique, il est possible d'investir dans des secteurs autres que les ressources naturelles en recherchant à la fois des gains d'efficacité et de nouveaux marchés.

9. La mobilisation de capitaux à long terme aux fins d'investissements est l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les chefs d'entreprises et les opérateurs économiques africains en raison notamment des taux élevés et non concurrentiels offerts par les banques commerciales. En outre, il faut de toute urgence injecter des capitaux en masse pour financer un certain nombre de projets d'une importance vitale en Afrique dans les domaines suivants: les infrastructures, en mettant particulièrement l'accent sur le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), l'exploitation des ressources minières, l'agro-alimentaire, le développement industriel et la diversification économique en général. Ces possibilités d'investissement peuvent être rentables pour des fonds d'investissement et d'autres investisseurs potentiels et contribuer dans le même temps à la création de millions d'emplois qui fond cruellement défaut à la population africaine en expansion rapide et sortir les gens de la pauvreté.

Recommandations:

10. En cherchant à promouvoir le capital-investissement comme source potentielle d'investissement pour le développement et la transformation de l'Afrique, ***les pays africains devraient:***

a) Améliorer l'environnement réglementaire du capital-investissement pour favoriser la croissance moyennant la mise en place de politiques fiscales favorables, de réglementations adaptées et une flexibilité dans la libre circulation des flux de financement. Les gouvernements devraient aussi adopter des politiques qui encouragent aussi bien l'investissement local que l'investissement étranger direct (IED) et notamment appliquer des protocoles relatifs à la libre circulation des personnes et des capitaux sur l'ensemble du continent africain;

b) Renforcer le lien avec les capitaux-investisseurs: Un certain nombre de gouvernements africains connaissent mal le secteur. Les gouvernements doivent mieux comprendre les problèmes qui ont une incidence négative sur le secteur, y compris le risque politique, en encourageant une plus grande interaction entre les capitaux-investisseurs et les organismes de réglementation;

c) Encourager les investisseurs africains locaux à devenir capitaux-investisseurs: La croissance observée récemment dans l'épargne nationale à long terme, en particulier les caisses de retraite, permet d'augmenter l'investissement privé en capital dans l'ensemble du continent. Le montant des actifs des fonds de pension qui pourraient être investis dans le capital-investissement en Afrique est aujourd'hui de l'ordre de 29 milliards de dollars. Ces actifs n'ont pas été utilisés. Il est possible aussi de faire appel à d'autres sources de financement local (services de gestion de patrimoine, fonds souverains, particuliers fortunés, diaspora) pour investir et sortir d'un investissement privé. Les gouvernements devraient étudier les possibilités de cofinancement et de copropriété avec les capitaux-investisseurs comme le financement des infrastructures (énergie,

télécommunications, eau, etc.) et encourager le développement de nouveaux produits pour affecter cette épargne à long terme à l'investissement productif ;

d) Encourager l'augmentation des investissements d'impact: les investissements d'impact ont pour but de produire un rendement financier et un impact social. Présents dans des secteurs aussi divers que les soins de santé, l'éducation et l'agriculture, les investissements d'impact peuvent remédier à certaines des principales difficultés rencontrées en matière de réduction de la pauvreté et améliorer la vie des gens. Les gouvernements devraient étudier la possibilité de créer des partenariats innovants avec des investisseurs d'impact et le secteur privé en général afin d'exploiter ce potentiel.

IV. Mobiliser les fonds utilisés pour lutter contre les effets des changements climatiques et répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'adaptation et d'atténuation

11. Selon plusieurs évaluations internationales et régionales, l'Afrique est extrêmement vulnérable face aux changements climatiques. Pour surmonter les énormes problèmes climatiques auxquels le continent est confronté, il faut des sources de financement local et international. Une des grandes préoccupations en Afrique concerne la répartition des fonds entre l'adaptation et l'atténuation. Dans les pays développés, la majeure partie des fonds utilisés pour lutter contre les effets des changements climatiques sont affectés aux mesures d'atténuation, tandis que dans la plupart des pays en développement, les mesures d'adaptation passent avant les mesures d'atténuation. Cependant, la situation va probablement évoluer car certains pays en développement entrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et accordent désormais une priorité importante aux mesures d'atténuation. Cela est d'autant plus probable compte tenu de l'intérêt croissant du secteur privé et de l'augmentation de la part des fonds alloués à l'atténuation ; en effet, les nations renforcent leurs institutions et créent un environnement porteur en mettant en place des réglementations et des mesures d'incitation qui encouragent les investissements du secteur privé.

12. En Afrique, le secteur privé joue un rôle encore minimal et flou dans le financement climatique d'autant qu'il n'a pas été possible de tirer des enseignements positifs du Mécanisme de développement propre ni d'acquérir une expérience pratique en raison des faibles taux de participation de régions telles que l'Afrique. Par ailleurs, le prix des crédits d'émission de carbone a été très volatile et il est actuellement de 1 à 2 dollars par tonne de dioxyde de carbone pour les projets relevant du Mécanisme de développement propre.

13. De plus, moins d'un tiers des fonds destinés à financer l'adaptation et l'atténuation ont été versés. En outre, un pourcentage important des fonds utilisés pour lutter contre les changements climatiques en Afrique sub-saharienne est destiné aux activités d'atténuation bien que les fonds devraient être utilisés en priorité pour l'adaptation en raison de l'extrême vulnérabilité de nombreux pays sub-sahariens.

Recommandations:

14. Compte tenu de la très grande vulnérabilité de l'Afrique face aux changements climatiques, découlant en partie de ses capacités limitées (financières et autres) face aux phénomènes climatiques et aux effets futurs des changements climatiques, notamment sur son programme de transformation économique, les gouvernements africains **devraient s'efforcer** :

a) D'encourager l'adoption de politiques visant à améliorer la mobilisation des ressources et l'investissement dans la lutte contre les changements climatiques et promouvoir le développement et la transformation de l'Afrique ;

b) D'appuyer les initiatives visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue d'améliorer l'accès au financement climatique et l'absorption des fonds aux niveaux régional et mondial;

c) D'influencer les processus de négociation pour faire en sorte que les travaux essentiels aient pour but de favoriser le financement des programmes d'adaptation et d'atténuation de l'Afrique dans les négociations globales;

d) De demander à la communauté internationale de réduire les obstacles actuels et les asymétries de financement pour faire en sorte que les pays africains ne soient pas exposés aux aléas des changements climatiques et soumis aux risques climatiques faute de ressources adéquates pour gérer les effets climatiques et les secteurs essentiels à l'épreuve du climat.

V. Exploiter de nouvelles formes de partenariat en vue de la transformation de l'Afrique

15. Même encore de taille modeste, le marché régional de l'Afrique fait preuve d'un dynamisme encourageant (surtout quand on le compare à de nombreux marchés développés touchés par la conjoncture actuelle) et la composition des échanges intra-africains est toujours nettement plus diversifiée que celles des exportations africaines vers le reste du monde. C'est pourquoi il faut considérer l'intégration régionale de l'Afrique comme un tremplin stratégique pour diversifier nos économies, améliorer les économies d'échelle dans la production, utiliser le potentiel de l'apprentissage par la pratique et, en fin de compte, améliorer les conditions de notre intégration dans le marché mondial.

16. L'augmentation continue des coûts du travail dans certains des géants mondiaux de l'industrie manufacturière, conjuguée à l'importance croissante de l'investissement Sud-Sud et de l'échange de connaissances, pourrait permettre à l'Afrique d'accroître sa main d'œuvre et d'entreprendre des activités plus sophistiquées de manière à favoriser l'industrialisation et diversifier les activités. Dans le même temps, en l'absence de contrôle, l'appétit continu pour les ressources naturelles de l'Afrique pourrait renforcer la dépendance aux exportations de produits de base. C'est sur cette base théorique qu'il est possible de s'appuyer pour associer les partenaires du Sud de façon plus stratégique en s'assurant que les relations commerciales Sud-Sud soient une source de plus grande valeur ajoutée et favorisent l'émergence de chaînes de valeur régionales.

Recommandations:

17. En cherchant à établir des partenariats plus équilibrés avec les acteurs traditionnels et émergents en vue de favoriser une croissance durable et inclusive et d'améliorer l'intégration du continent dans l'économie mondiale, *les pays africains devraient:*

a) Placer l'intégration régionale au centre de leurs cadres de politiques commerciales en s'attachant activement à promouvoir le programme d'intégration convenu aux niveaux sous-régional et continental (notamment avec la création de zone continentale de libre-échange en Afrique) et à faire en sorte que les échanges multilatéraux et bilatéraux et les accords d'investissement soient conformes au programme de transformation de l'Afrique.

b) Exploiter, sur un plan stratégique, le commerce Sud-Sud et les effets d'entraînement par l'investissement, en s'assurant qu'ils favorisent la diversification économique, l'innovation et le transfert de technologie, une plus grande valeur ajoutée ainsi que l'émergence de chaînes de valeur régionales.

c) Tirer parti de la coopération Sud-Sud et des modalités d'aide novatrices, de manière à dépasser la dichotomie traditionnelle donateur-bénéficiaire et à adopter un cadre plus souple qui reflète la réalité d'un monde multipolaire. Dans ce contexte, il sera demandé aux gouvernements d'exploiter les synergies potentielles et les complémentarités entre les différents acteurs – privés ou publics, donateurs traditionnels ou nouveaux partenaires de développement – aux niveaux mondial, régional et national.

d) Avoir davantage recours aux filières formelles de transfert et réduire les frais connexes, à la fois les filières Nord-Nord et Sud-Sud, dans le but de libérer des ressources privées qui font cruellement défaut aux fins d'investissement dans le capital humain et physique.

e) Favoriser l'émergence de pôles d'activités financières régionaux et sous-régionaux viables en Afrique en vue de surmonter les obstacles dus à la taille limitée du secteur financier dans les pays et aux coûts fixes liés à la mise en place de mécanismes de réglementation et de surveillance adéquats.

VI. Appel à l'action

18. Étant donné que les perspectives de l'Afrique en matière de transformation sociale et économique semblent de plus en plus positives, la question de la mobilisation des ressources financières nécessaires, nationales et externes, est primordiale. Par conséquent, le neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, qui a pour thème « Des financements innovants pour la transformation de l'Afrique », ne pouvait pas mieux tomber et être plus pertinent. Les participants sont convaincus que les délibérations fécondes du Forum ont abouti à des recommandations très importantes pouvant donner lieu à des actions de la part des diverses parties prenantes du développement de l'Afrique. Nous invitons donc les gouvernements africains et toutes les parties prenantes, avec le soutien de leurs partenaires de développement, à veiller à la mise en œuvre effective de toutes les actions menées aux niveaux mondial et sectoriel énoncées dans la présente déclaration de consensus.

19. Nous convenons que la présente déclaration de consensus devait être prise en considération dans le cadre des processus nationaux, régionaux et internationaux pertinents utilisés pour trouver des sources de financement en tenant compte des diverses dimensions de la transformation et du développement de l'Afrique et qu'elle devrait orienter les efforts déployés pour instaurer des partenariats dans le but d'inverser la tendance des flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

VII. Vote d'une motion de remerciements

20. Nous sommes extrêmement reconnaissants à Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Royaume du Maroc pour son Haut Patronage et Son Message Royal éclairé délivré en son nom par Son Excellence M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement.

21. Dans le même esprit, nous tenons également à remercier Son Excellence M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et M. Jose Maria Pereira Neves, Premier Ministre du Cap Vert pour leur présence à ce Forum, et en particulier pour leurs contributions inspirées aux débats.

22. Nous souhaitons en outre remercier les nombreux ministres africains et autres dignitaires qui, par leur participation, ont contribué dans une large mesure à la réussite du Forum.

23. Nous rendons hommage à la Commission économique pour l'Afrique, ses partenaires stratégiques panafricains et au Gouvernement du Royaume du Maroc, ainsi qu'à de nombreuses autres parties prenantes, pour avoir organisé avec succès le Forum et avoir contribué à sa réussite retentissante. Nous adressons tout particulièrement nos remerciements aux nombreux participants, venus d'horizons très divers, du continent et d'au-delà, pour avoir répondu à l'appel lancé et se mettre au service du continent dont le souci est de trouver des ressources pour faciliter la réalisation de son programme de transformation économique et social.

24. Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement du Royaume du Maroc, en particulier le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale ainsi que les gens du Royaume du Maroc, et surtout la population extrêmement hospitalière de notre ville hôte Marrakech et son Wali.